

**CA de la CCAS du 11 janvier 2018**

**Déclaration FO Énergie et Mines, Vœux 2018**

La présentation des vœux au Conseil d'administration de la CCAS aurait pu être empreinte d'optimisme, mais en ce début d'année les politiques économiques, sociales et industrielles menées depuis de nombreuses années entraînent malheureusement les conséquences sociales désastreuses annoncées.

Nous ne reviendrons pas sur l'année écoulée qui a vu la transformation en profondeur des activités sociales et culturelles de la branche des IEG par la prorogation du décret du 11 mai 2017 modifiant l'article 25 du Statut.

Ce changement historique engageant la modification du mode de financement des activités sociales entraînant la reprise de la restauration par les employeurs, la disparition des salaires écrêtés pour les personnels mis à disposition, les mesures bénévoles réduites à leur plus simple expression et cerise sur le gâteau, par la création d'une nouvelle instance de dialogue de branche des activités sociales.

Au niveau des entreprises pas besoin d'épiloguer non plus sur la destruction du service public par les employeurs à travers des suppressions d'emplois, les efforts imposés sur les salaires... et les attaques répétées contre le statut des salariés.

Dans un environnement économique dégradé, les entreprises du secteur de l'énergie soumettent leurs salariés et leurs familles à des mesures drastiques pour réduire leurs coûts.

Par pudeur face aux efforts constamment demandés aux salariés et le peu de reconnaissance des employeurs, nous ne reviendrons pas sur les versements conséquents de dividendes aux actionnaires.

Également 2017, aura été l'année de l'élection d'un nouveau Président de la République et d'une nouvelle Assemblée nationale, élus tous deux avec un projet libéral. L'offensive contre le Code du travail est repartie de plus belle, alors que les précédentes dispositions n'avaient même pas eu le temps d'être appliquées et qu'aucun bilan n'avait pu en être tiré.

La hausse de la CSG passe de 6,6 % en 2017 à 8,3 % pour cette nouvelle année. Indexant ainsi les retraités en les désignant comme des privilégiés pour une retraite à 918 €. La dernière hausse également de la CSMR est également mal perçue par nos collègues retraités.

Pour cette déclaration de vœux, nous n'oublierons pas les personnels des organismes sociaux qui jour après jour s'investissent au service de l'ensemble des salariés actifs et pensionnés pour faire vivre les activités sociales.

**Meilleurs vœux à l'ensemble  
des agents actifs et pensionnés**

**Meilleurs vœux à l'ensemble des personnels  
des organismes sociaux et vive 2018.**

**Meilleurs vœux aux administrateurs**